

## Plan gouvernemental 1 jeune, 1 solution

VENDREDI  
24 juillet 2020

### Plan " 1 jeune, 1 solution "

Le Gouvernement a présenté le 23 juillet son plan « 1 jeune, 1 solution », dont le but est d'aider les jeunes de 16 à 25 ans au sortir de la crise du Covid-19.

Ce plan comprend 17 mesures réparties en trois pôles :

- Faciliter l'entrée dans la vie professionnelle ; les deux principales mesures sont :
  1. une **compensation de charges de 4 000 € pour tout jeune recruté entre août 2020 et janvier 2021**
  2. une **aide exceptionnelle de 5 000 € pour recruter un alternant de moins de 18 ans, de 8 000 € pour un alternant de plus de 18 ans.**
- Orienter et former 200 000 jeunes vers les métiers d'avenir, avec en particulier 100 000 nouvelles formations qualifiantes ou pré-qualifiantes et 26 500 places supplémentaires en études supérieures en CAP et BTS à la rentrée 2020.
- Accompagner les jeunes éloignés de l'emploi avec 300 000 parcours d'insertion sur mesure.

Voir le dossier de presse :

<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/presse/dossiers-de-presse/dp-1jeune1solution>

Très cordialement,

Le Secréariat



[En savoir plus](#)



**PRODAF - Syndicat professionnel des métiers et services de l'animal familial**  
17, rue Janssen - 75019 PARIS - Tél. : 01 40 40 25 03 / Fax : 01 40 40 25 06

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, modifiée par la loi du 6 août 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit d'accès par courrier électronique à l'adresse suivante :

[prodaf@prodaf.org](mailto:prodaf@prodaf.org)

[Modifiez votre abonnement](#) [Se désabonner](#)